



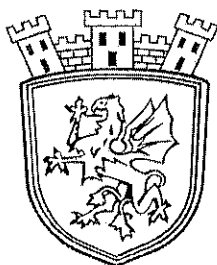
Ville **D'HERIMONCOURT**

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

(selon règlement sur l'attribution et le versement des subventions aux associations approuvé
par délibération du Conseil Municipal du 02/03/2015)

**Le présent dossier est à retourner en Mairie avant le 28 février
(année en cours) accompagné des pièces obligatoires suivantes :**

- une copie des statuts de l'association
- une copie du récépissé de déclaration de l'association en Préfecture
- une copie du dernier compte-rendu d'assemblée générale
- le dernier compte de résultat connu (modèle joint dans le présent dossier)
- le budget prévisionnel de l'année en cours (modèle joint dans le présent dossier)
- un détail exhaustif du (ou des) projets(s) à financer via la subvention sollicitée (joindre devis)
- une copie des trois derniers extraits de comptes bancaires de l'association (compte courant + épargne)
- un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) de l'association



ASSOCIATIONS

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE :

☐ PREMIERE DEMANDE

☐ RENOUELEMENT D'UNE DEMANDE

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

* NOM :

* SIGLE ou ACRONYME:

* OBJET : Exemples association sportive, culturelle...

* Activités principales réalisées :

* Adresse du siège social :

* Code Postal :

* Commune :

* Téléphone :

* Fax :

* Courriel :

* Site internet :

* Adresse de correspondance, si différente du siège social :

* Code Postal :

* Commune :

* Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

* Identification du représentant légal (Président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

*** Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention :**

Nom : **Prénom :**

Fonction :

Téléphone : **Courriel :**

*** RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES :**

Numéro SIRET :

Numéro RNA (registre national des associations) :
(ou à défaut celui du récépissé en Préfecture)

Date de publication de la création au Journal Officiel :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? : ☐ OUI ☐ NON

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? ☐ OUI ☐ NON

*** RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES :**

Nombre d'adhérents au 31 décembre de l'année écoulée :

Dont : **Habitants la commune (hors enfants) :**
Extérieurs à la commune (hors enfants) :
Enfants :

Nombre d'adhérents prévisionnel pour l'année en cours :

Dont : **Habitants la commune (hors enfants) :**
Extérieurs à la commune (hors enfants) :
Enfants :

MONTANT DE L'ADHESION :

Nombre total de salariés :

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE ECHUE

ACTIONS ENVISAGEES POUR L'ANNEE EN COURS

N.B. : indiquer un chiffrage du projet et la somme souhaitée en subvention (information obligatoire)

COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE ECOULEE

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.

EXERCICE : 20..... ou date de début : date de fin :

DEPENSES		RECETTES	
Nature de la dépense	Montant	Nature de la recette	Montant
60 – ACHATS	€	70 – VENTES	€
Prestations de services	€		
Eau / Gaz / Electricité / Carburant	€		
Alimentation	€		
Produits d'entretien	€		
Matériel, petit équipement	€		
Fournitures de bureau	€		
Autres fournitures diverses	€		
61 – SERVICES EXTERIEURS	€	74 – SUBVENTIONS	€
Locations immobilières	€	ETAT	€
Locations mobilières	€	REGION	€
Entretien et réparations	€	DEPARTEMENT	€
Assurances	€	INTERCOMMUNALITE	€
Documentation	€	COMMUNE	€
Formation	€	FONDS EUROPEENS	€
Autres frais divers (ex cotisations fédérations...)	€	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	€
62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS	€	AIDES PRIVEES	€
Personnel extérieur	€	ASP (ex CNASEA) : emplois aidés	€
Honoraires	€		
Publicité, publication	€		
Transport	€		
Voyages, déplacements	€		
Réception	€		
Frais d'affranchissement	€		
Frais de télécommunications	€		
Services bancaires			
63 – IMPOTS ET TAXES	€	75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	€
64 – CHARGES DE PERSONNEL	€	Cotisations	€
Rémunération	€	Dons et legs	€
Charges sociales	€	Autres	€
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	€		
66 – CHARGES FINANCIERES	€	76 – PRODUITS FINANCIERS	€
Intérêts d'emprunts	€		
Autres charges financières	€		
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	€		
Amendes	€		
Bourses, prix et récompenses	€		
Autres charges exceptionnelles	€		
68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	€	78 – REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	€
TOTAL	€	TOTAL	€

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANNEE EN COURS

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. LE TOTAL DES DEPENSES DOIT ETRE EGAL AU TOTAL DES RECETTES

EXERCICE : 20..... ou date de début : date de fin :

DEPENSES		RECETTES	
Nature de la dépense	Montant	Nature de la recette	Montant
60 – ACHATS	€	70 – VENTES	€
Prestations de services	€		
Eau / Gaz / Electricité / Carburant	€		
Alimentation	€		
Produits d'entretien	€		
Matériel, petit équipement	€		
Fournitures de bureau	€		
Autres fournitures diverses	€		
61 – SERVICES EXTERIEURS	€	74 – SUBVENTIONS	€
Locations immobilières	€	ETAT	€
Locations mobilières	€	REGION	€
Entretien et réparations	€	DEPARTEMENT	€
Assurances	€	INTERCOMMUNALITE	€
Documentation	€	COMMUNE	€
Formation	€	FONDS EUROPEENS	€
Autres frais divers	€	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	€
62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS	€	AIDES PRIVEES	€
Personnel extérieur	€	ASP (ex CNASEA) : emplois aidés	€
Honoraires	€		
Publicité, publication	€		
Transport	€		
Voyages, déplacements	€		
Réception	€		
Frais d'affranchissement	€		
Frais de télécommunications	€		
Services bancaires			
63 – IMPOTS ET TAXES	€	75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	€
64 – CHARGES DE PERSONNEL	€	Cotisations / Adhésions	€
Rémunération	€	Dons et legs	€
Charges sociales	€	Autres	€
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	€		
66 – CHARGES FINANCIERES	€	76 – PRODUITS FINANCIERS	€
Intérêts d'emprunts	€		
Autres charges financières	€		
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	€		
Amendes	€		
Bourses, prix et récompenses	€		
Autres charges exceptionnelles	€		
68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	€	78 – REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	€
TOTAL	€	TOTAL	€

Demandes points Bonus

Bonus B1 « Animations sur la commune »

Pour en bénéficier, l'association devra justifier d'avoir réalisé sur la commune (à l'année n-1), une animation minimum festive ou culturelle avec public

Demande bonus B1

☐ OUI

☐ NON

Justificatifs : indiquer les événements marquants réalisés par l'association

Bonus B2 « Activités sportives ou culturelles avec enfants (âge jusqu'à 18 ans dans l'année n) »

Pour en bénéficier, l'association devra justifier d'avoir réalisé sur la commune (à l'année n-1), des activités sportives ou culturelles régulières avec des enfants (au moins 5 par an et avec un encadrement reconnu).

Demande bonus B2

☐ OUI

☐ NON

Justificatifs : indiquer les événements marquants réalisés par l'association

Demandes points Bonus

Bonus B3 « Présence et aides aux animations réalisées par la commune »

Pour en bénéficier, l'association devra justifier d'avoir participé sur la commune (à l'année n ou n-1) à

=> 1 animation minimum festive ou sociale organisée par la commune (exemples nettoyage annuel ou participation à la fête de la musique etc...)

et

=> 1 présence minimum aux cérémonies organisées par la commune

(la condition sera remplie si l'association est représentée. L'information de participation devra être confirmée à la commune par mail ou courrier par un représentant de l'association, avant l'événement. A noter, une personne ne pourra représenter qu'une seule association par événement.)

Demande bonus B3

☐ OUI

☐ NON

Justificatifs : indiquer les événements marquants réalisés par l'association

Bonus B4 « L'association ne bénéficie pas d'aides sur la commune »

L'association pour prétendre à cette aide, doit répondre aux exigences suivantes :

=> ne pas utiliser gratuitement de locaux, salles de la commune pour son fonctionnement (hors événements réalisés sur la commune)

=> ne pas bénéficier d'aides matérielles ou humaines de la commune

Demande bonus B4

☐ OUI

☐ NON

Justificatifs :

Demandes points Bonus

Bonus B5 « Aide liée aux droits de fédération sportive ou culturelle »

Pour en bénéficier, l'association devra justifier de payer des frais de cotisations (à l'année n-1). La copie de la facture (année n-1) au nom de l'association devra être fournie dans la demande de subvention.

Demande bonus B5

☐ OUI

☐ NON

Justificatifs :

A noter :

- Toute demande de points bonus sans justificatifs sera considérée comme nulle.
- Un bonus de point B0 « nombres d'adhérents » est attribué systématiquement correspondant au nombre d'adhérents pondéré d'un coefficient

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) :

NOM : PRENOM :

Représentant légal de l'association :

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- Sollicite une subvention d'un montant de : €
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

NOM DU TITULAIRE DU COMPTE :

BANQUE :

DOMICILIATION : (JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN R.I.B.)

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Fait, le :

à :

SIGNATURE

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du Service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.